**Programme de formation**

**17 novembre 2026**

# Mettre en œuvre une politique du logement ambitieuse

## Point fort de cette formation

En partant des problématiques concrètes liées à l'exercice de la compétence logement des collectivités (construction, financement, gestion du parc social et communication auprès de la population), cette formation permettra d'identifier les leviers mobilisables et les stratégies envisageables pour mettre en œuvre une politique ambitieuse.

## Objectif principal

Connaître les moyens de mettre en oeuvre un politique du logement ambitieuse.

## Objectifs opérationnels

- Connaître les compétences des collectivités et le cadre juridique (renouvelé) de leur action.
- Envisager les outils et les méthodes permettant d'orienter réellement l'action de la collectivité.
- Analyser le rôle et le positionnement de l'élu·e par rapport à la politique de logement social de la collectivité.

## Contenu

### Le cadre de l'action des collectivités en matière de logement

- Les prérogatives des différents niveaux de collectivités.
- Les principaux documents d'orientation.
- Le cadre légal et les apports de la loi Accès au logement et à l'urbanisme rénové (Alur).

### Comment (re)lancer la production de logements

- Constructions neuves : politiques d'investissement public et d'incitation/encadrement/contrôle des acteurs privés.
- Le calendrier-type d'une opération de logements : démarrer dès le début du mandat et investir sur le long terme.
- Politiques d'Office Public d'Habitat : investir, mais sans négliger l'importance de la gestion

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

locative.

### L’acceptabilité du logement social

- Stigmatisation du logement social et des populations défavorisées, opposition des riverains, évitement des plus pauvres au nom de la mixité sociale : quel discours et quelle stratégie de l’élu-e face à ces problématiques? Comment rester audible ?

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d’apports théoriques et de cas pratiques, d’illustrations et d’échanges afin d’identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l’acquisition des savoirs.

## Format

Une journée (6 heures).

## Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
**le référent**
Cédis.

## Inscriptions

Pour les élu·es :
**modalités de financement et d'inscription**
.

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
**modalités de financement et d'inscription.**